

**38ème Conseil des Ministres de la
Commission de l’Océan Indien**

16 mai 2024

**Intervention de Mme Béatrice SIGISMEAU
Vice-Présidente du Conseil Départemental de
La Réunion**

Monsieur le président du Conseil des ministres de la COI,
Madame / Mesdames et Messieurs les ministres des Etats
membres de la COI,

Madame la présidente du Conseil régional,

Monsieur le Secrétaire Général de la COI,

Mesdames et Messieurs les représentants du corps
diplomatique, des partenaires au développement et des
observateurs auprès de la COI,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

En premier lieu, je vous prie de bien vouloir excuser M.Cyrille
MELCHIOR, le Président du Conseil Départemental, qui ne
pouvait être là aujourd'hui. Il m'a demandé de le représenter ce
que je fais avec grand plaisir.

Je suis en effet très honorée d'être parmi vous à l'occasion de
ce 38^{ème} Conseil des Ministres de la COI.

Je tiens tout d'abord à remercier les autorités mauriciennes pour
la qualité de leur accueil à l'occasion de ce Conseil des
Ministres qui intervient, comme vous le savez, dans un contexte
international instable dont certaines répercussions, à caractère
économique, n'épargnent pas nos territoires.

Je pense notamment aux perturbations de la circulation
maritime dans le Canal de Suez qui rallongent les délais et les

distances d'acheminement des marchandises provoquant ainsi des retards dans les approvisionnements et des hausses de coût.

Néanmoins, pour importantes que soient les retombées négatives de cette situation sur nos économies insulaires, nous ne pouvons que nous féliciter d'entretenir dans notre bassin indianocéanique des relations de paix, de fraternité et de solidarité.

Au plan international, je forme naturellement le vœu que le dialogue puisse reprendre afin de permettre le retour d'une paix durable dans les zones actuelles de conflit.

Pour ce qui est de notre environnement régional, je tiens à souligner le rôle de stabilisateur ainsi que d'instance de concertation et de coopération que joue la Commission de l'océan Indien, la COI qui célèbre cette année les 40 ans de sa création, avec la signature des accords de Victoria, en janvier 1984.

La COI a permis, depuis quatre décennies, de dessiner clairement une ambition indianocéanique et de rassembler l'ensemble des îles de la zone autour d'une même communauté de destins.

La COI est devenue un véritable outil au service de l'unité et de la solidarité de nos territoires sur toutes les thématiques que nous avons en partage.

La volonté de l'État français de favoriser l'intégration du Département de La Réunion dans la zone océan Indien a permis à notre île de prendre toute sa place dans cette dynamique d'ouverture.

L'ouverture sur l'extérieur constitue en effet, pour nous, un objectif majeur compte tenu des enjeux de développement durable, de solidarité internationale et de renforcement des échanges humains dans une aire géographique en pleine mutation.

Je souhaite aujourd'hui réaffirmer l'engagement volontariste du Département dans ce domaine, car nous croyons profondément en la force de l'Indianocéanie, de notre fraternité et de notre capacité à écrire l'histoire ensemble.

Le développement équilibré de notre zone géographique ne pourra être atteint que grâce à une construction commune visant au mieux-être de nos populations.

Cet engagement départemental se traduit très concrètement par un soutien constant des associations de solidarité qui œuvrent aussi bien dans la santé, l'éducation, le développement sportif et la promotion de la culture dans la zone océan Indien.

Sur ce dernier point, je souhaite rappeler l'attachement du Département au Prix de l'Indianocéanie qui est aujourd'hui un rendez-vous culturel majeur permettant de valoriser la création et le talent des écrivains de l'océan Indien.

Après l'édition Jeunesse qui s'est déroulée, avec un grand succès pour la première fois en 2023, le Département apportera son soutien au 4^{ème} Prix Indianocéanie adultes qui pourrait être lancé, nous en faisons la proposition, au cours du second semestre 2024.

Si je viens de rappeler l'édition Jeunesse du prix Indianocéanie c'est parce que, comme vous vous en souvenez, le Département en avait fait la proposition au 36^{ème} Conseil des Ministres qui avait bien voulu l'approuver.

Mais c'est, davantage encore, pour insister sur la thématique de la jeunesse qui constitue, pour notre collectivité, l'une des priorités majeures de nos actions et pour laquelle nous nous engageons afin de favoriser son épanouissement social et professionnel aujourd'hui et dans les années qui viennent.

Soyez assurés que le Département, au sein de l'équipe France/Réunion, appuiera, autant que faire se peut, les différentes initiatives que la COI pourrait prendre dans ce domaine.

Parallèlement, nous continuerons de soutenir les projets de mobilité entre nos îles afin que notre jeunesse apprenne à mieux se connaître et s'enrichisse mutuellement dans le cadre de formations, de chantiers d'insertion ou encore de projets culturels et sportifs.

A ce sujet, permettez-moi également, de me réjouir que, parmi les points qui nous seront soumis, l'ordre du jour de ce Conseil ait inscrit la jeunesse comme un axe transversal.

Mesdames et Messieurs, 40 ans après sa création, la COI a démontré sa capacité à porter, consolider et enrichir notre communauté de destin indianocéanique.

Nos efforts doivent se poursuivre dans ce sens, et même être amplifiés compte tenu des enjeux que nous avons devant nous, notamment celui du changement climatique.

Cela représente pour nos îles des risques majeurs d'être gravement touchées par des phénomènes climatiques de plus en plus violents.

Alors que la saison cyclonique touche à sa fin dans notre bassin, je tiens ici à exprimer notre soutien à tous les territoires qui ont été violemment affectés ces derniers mois et à adresser nos pensées aux populations concernées.

Nous devons être au rendez-vous du changement climatique et de la résilience face à ces bouleversements. Je voudrais, à ce titre, saluer les différentes actions de la COI dans ce domaine.

Les plans menés et les différentes stratégies adoptées ont ainsi permis et permettent encore aujourd'hui de traduire cette volonté collective à laquelle le Département de La Réunion souscrit pleinement, portant à son modeste niveau, un plan départemental de transition écologique et solidaire.

Parce que c'est ensemble que nous pourrons le mieux répondre aux enjeux du climat notamment, mais aussi de la sécurité alimentaire, de la santé de nos populations et de la formation de notre jeunesse, l'union doit demeurer notre boussole et notre leitmotiv au sein de la COI.

Je vous remercie pour votre attention.